

Impliquer les acteurs dans le bassin versant

Sommaire

Pourquoi impliquer les acteurs du bassin versant ?	. 2
Le territoire se compose de différentes dimensions	2
Impliquer les acteurs du territoire favorise l'élaboration et la mise en œuvre de projets intégrés	2
Les acteurs à impliquer doivent être identifiés et caractérisés	3
Comment impliquer les acteurs du bassin versant ?	. 3
Par la participation des acteurs aux projets de restauration de milieux aquatiques	3
Témoignage : le laboratoire participatif du projet de restauration de l'Arc à Roquefavour	4
Par la transmission de connaissances sur le milieu aquatique	4
Témoignage : le programme Graines de rivières sauvages	4
Par la production et le partage des connaissances et des expériences	5
Par la construction d'une vision commune	5
Témoignage : l'Atlas socio-culturel du Léguer	6
Du temps long et de l'interdisciplinarité	. 6
Témoignage : le programme Érable	7
Références	. 8

Ce document est une synthèse écrite de la webconférence du 04/04/2024 « Impliquer les acteurs du bassin versant, partage d'expériences inspirantes » (voir programme), dont la rediffusion peut être visionnée en ligne. Un évènement organisé par l'OiEau dans le cadre du centre de ressources Cours d'eau.







La réussite des projets de restauration et de préservation de cours d'eau requiert l'implication de nombreux acteurs dans le bassin versant. Diverses démarches peuvent être mobilisées dans cet objectif. S'appuyant sur des disciplines telles que les sciences humaines et sociales, elles enrichissent et diversifient les modalités d'association du public et des acteurs, et renforcent ainsi l'intégration du projet dans son territoire. Quels types d'outils et de démarches peuvent être mises en œuvre ? Pour quelles raisons ? Quels en sont les coûts et les contraintes techniques ?

Pourquoi impliquer les acteurs du bassin versant?

Le territoire se compose de différentes dimensions

En sciences humaines et sociales, le territoire est abordé comme multidimensionnel :

- Le **territoire physique** correspond au territoire géographique. Il s'agit du bassin versant ou d'une portion de bassin versant cohérente sur le plan hydrologique.
- Le **territoire organisationnel** correspond au territoire au sein duquel s'organisent les compétences et les usages relatifs au cours d'eau. Il est déterminé par de multiples frontières administratives, qui ne coïncident pas toujours avec le territoire géographique.
- Le territoire vécu correspond au territoire des émotions sues, perçues, vécues et transmises. Il en existe autant de variantes que d'individus vivant ou agissant sur le territoire.

Le territoire dans lequel s'inscrit un projet de restauration, de préservation ou de gestion intégrée de cours d'eau est donc une combinaison de ces trois dimensions.

En savoir plus :

- Rapport final démarche DTSEA (2019), pages 16 à 21.
- <u>Intervention vidéo de Delphine Loupsans</u>, politologue (2019)

Impliquer les acteurs du territoire favorise l'élaboration et la mise en œuvre de projets intégrés

Sur ce territoire, le terme « acteur » désigne un individu ou un groupe d'individus à l'origine d'une décision ou d'une action. Ce peut être une personne, un groupe informel, une organisation formelle ou un organisme, s'appuyant sur un ou plusieurs porte-paroles. Les actions et les projets de ces acteurs, ainsi que leurs interactions, construisent le territoire.

Il existe de nombreuses raisons pour impliquer les acteurs d'un bassin versant dans les projets contribuant à la gestion intégrée de l'eau. Cela peut permettre :

- **D'améliorer et d'enrichir le projet**, grâce à la prise en compte des différents avis, à l'accès à de nouvelles informations, à de nouvelles idées ou à des opportunités qui n'avaient pas été identifiées, etc.
- De sécuriser la mise en œuvre du projet, en prévenant les conflits, en facilitant une négociation, en coordonnant les usages et les activités, en éclaircissant les relations, etc.
- **De faire connaître le projet**, en facilitant la circulation de l'information au sein du territoire.
- ...

Les acteurs à impliquer doivent être identifiés et caractérisés

Une multitude d'acteurs agit et interagit sur le bassin versant. Un travail spécifique est nécessaire pour identifier tous les acteurs susceptibles d'être impliqués dans une dynamique de bassin. Ce travail permet de différencier plusieurs types d'acteurs : les acteurs parties prenantes d'un projet, les acteurs concernés, les acteurs impactés, etc. Cela vise également à les caractériser, ce qui signifie d'identifier leurs motivations, leurs objectifs, leur légitimité, leurs relations, etc.

Les outils existants pour mener cette analyse sont multiples et complémentaires, par exemple :

- Les enquêtes de perception pour étudier les perceptions et représentations sociales d'un projet ou d'un objet (la rivière),
- L'approche historique pour reconstituer l'histoire,
- Les sciences politiques pour étudier et caractériser les jeux d'acteurs,
- Etc.

En savoir plus:

- Connaître les perceptions et les représentations : quels apports pour la gestion des milieux aquatiques ? Comprendre pour agir (2014).
- Rapport final démarche DTSEA (2019).
- <u>Intervention vidéo de Delphine Loupsans</u>, politologue (2019)

Comment impliquer les acteurs du bassin versant?

L'implication des acteurs du bassin versant peut être multiforme. Elle peut s'intégrer directement dans le cadre d'un projet de restauration d'un cours d'eau, mais également intervenir dans un cadre informel.

Par la participation des acteurs aux projets de restauration de milieux aquatiques

La participation des acteurs du bassin versant est une étape usuelle de l'élaboration des projets de restauration de cours d'eau. Elle s'appuie généralement sur deux actions complémentaires : l'information publique, et la consultation du public et des acteurs. En réalité, les démarches participatives peuvent prendre d'autres formes. Elles peuvent être catégorisées par niveaux croissants d'association des parties prenantes :

L'information	Elle vise à transmettre des informations, dans un objectif de porter à connaissance.
La consultation	Elle vise à collecter l'avis et le point de vue des acteurs, mais n'engage pas le porteur de projet à modifier le projet.
La concertation	Elle vise à tenir compte de l'avis des acteurs sur tout ou partie d'un projet, et implique une construction collective du projet.
La codécision	Elle vise à co-construire le projet, et implique un partage de la responsabilité légale entre les parties prenantes.

En savoir plus :

- Intervention vidéo de Delphine Loupsans, politologue (2019)

Témoignage : le laboratoire participatif du projet de restauration de l'Arc à Roquefavour

Dans le cadre d'un projet de restauration, l'EPAGE Menelik a mis en place une démarche sociologique et participative portant sur l'amélioration de la rive gauche de l'Arc sur le site de Roquefavour.

Des entretiens qualitatifs ont été menés auprès de la Société civile et des partenaires institutionnels de Menelik. Ils ont permis de de recueillir la mémoire collective des événements passés, de comprendre les perceptions et les usages du site ainsi que d'identifier les avis, les problèmes et les tensions du site d'un point de vue social et paysager. Ces



échanges ont abouti à la constitution de groupes de participants, représentatifs des points de vue divergents sur le projet.

Deux ateliers ont ensuite eu lieu. En groupes mixtes (société civile et partenaires institutionnels), le premier atelier (Octobre 2023, 39 personnes) visait la réalisation de diagnostics sensibles partagés, au cours d'une déambulation sur le site faisant appel aux 5 sens (vue, ouïe, toucher, etc.). Ces participants ont coconstruits des cartes sensibles des lieux. Le second atelier en salle (Décembre 2023, 29 personnes), a porté sur l'élaboration de pistes d'amélioration du site autour desquelles des solutions concrètes ont émergées. Une phase de restitution des résultats de ces ateliers est en cours.

En savoir plus:

- Site web de l'EPAGE Menelik,
- <u>Vidéo de présentation du laboratoire participatif</u>,
- <u>Témoignage vidéo</u> de Tiffany Garcia Parrilla de Menelik.

Par la transmission de connaissances sur le milieu aquatique

Les démarches de transmission de connaissances sur le milieu aquatique (biodiversité, hydromorphologie, etc.) permettent aux participants d'approfondir leur compréhension et leur vision de la rivière en tant qu'écosystème. Elles favorisent le développement d'un attachement à la rivière. Ces démarches font souvent appel aux sens, et impliquent des temps de découverte et d'exploration au contact du milieu.

Ces démarches peuvent être destinées au public scolaire, comme c'est par exemple le cas des classes d'eau instituées par les agences de l'eau. Il peut aussi s'agir d'initiatives ouvertes à tous, ou destinées à un groupe d'acteurs spécifique.

Témoignage : le programme Graines de rivières sauvages

Le programme pédagogique Graines de rivières sauvages est porté par l'association du Réseau Rivières Sauvages. Il propose une offre pédagogique autour des sites labellisés Rivières Sauvages, destinée aux scolaires de la maternelle au lycée, et également aux centres de loisirs. Chaque enseignant et accompagnateur peut s'approprier la démarche à sa manière, grâce aux ressources proposées par l'association, y compris des formations en ligne.



Graines de Rivières Sauvages donne lieu à la découverte du milieu sur le terrain, et intègre une dimension artistique. Il ambitionne d'amener les jeunes participants à devenir des ambassadeurs de leur rivière, ainsi chaque année, une œuvre collective

est créée à partir de leurs réalisations : un conte inspiré et illustré d'œuvres land art (2021), une bande dessinée (2022), une exposition photo (2023), une série de podcasts (2024). Celles-ci constituent de véritables outils de sensibilisation à la rivière pour le grand public.

En savoir plus :

- <u>Le site internet</u> de Rivières Sauvages
- <u>Témoignage vidéo</u> de Lucie Galland de Rivière Sauvages et de Sylvène Grandjean du PNR de Chartreuse

Par la production et le partage des connaissances et des expériences

Les connaissances et les expériences sont des supports privilégiés pour impliquer les acteurs du bassin versant :

- Le partage des connaissances et expériences existantes permet un enrichissement mutuel des participants.
- La production collective de nouvelles connaissances (ex : recensements naturalistes participatifs) permet aux participants de s'approprier ces connaissances ainsi que les enjeux qu'elles permettent d'identifier localement.

Dans les deux cas, cela contribue à la construction d'une vision commune du territoire par le croisement des regards.

En outre, cette démarche de production et de partage peut conduire à l'élaboration d'un diagnostic partagé co-construit, donnant éventuellement lieu à un plan d'action, comme par exemple dans le cadre de la démarche Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) ou des Aires éducatives. Le fait que les participants se soient impliqués dans la réalisation du diagnostic favorise leur implication dans la mise en œuvre d'actions. Des interactions avec d'autres démarches locales peuvent également avoir lieu, par exemple dans le cadre des SAGE, où la CLE peut s'appuyer sur un ABC dans ses prises de décisions.

En savoir plus :

- Les atlas de la biodiversité communale
- Les aires éducatives

Par la construction d'une vision commune

La construction d'une vision commune du territoire dépasse le simple partage de connaissances. Elle intègre des savoirs techniques, des savoirs culturels, mais également des savoirs expérienciels (liés au vécu de chacun), et aboutit à la création d'un objet qui n'existait pas avant. Elle peut s'appuyer sur de nombreuses disciplines : écologie, géographie, histoire, paysage, ainsi que des disciplines artistiques (littérature, musique, théâtre, etc.).

La méthode de la mise en récit est un mode de construction d'une vision commune, celle-ci prenant une forme narrative réelle ou fictionnelle.

Témoignage : l'Atlas socio-culturel du Léguer

La dynamique d'atlas socio-culturels de rivières a été initiée en 2021 par Eau et rivières de bretagne pour disposer d'un outil permettant de travailler sur le lien entre les habitants d'un bassin versant et la rivière, en racontant cette relation.

Les atlas sont élaborés par la combinaison de « causeries » (des temps de partage des relations de chacun avec la rivière), de « traversées » (des temps d'exploration de la rivière, qui peuvent être thématisés) et de « cartoparties » (construction de parcours thématisés. Des artistes peuvent être associés aux causeries et aux traversées.



Sur le Léguer, où l'attachement des habitants à la rivière est cultivé de longue date avec notamment un festival annuel, le projet d'Atlas s'est articulé autour de 3 volets :

- Compiler la matière disponible et la valorisation sur le portail de l'atlas,
- Produire, partager et sauvegarder le témoignage du lien entre les habitants de la vallée et leur rivière, notamment par l'organisation d'ateliers d'écritures, d'ateliers de création de carte sensible du Léguer, des résidences d'artistes, ou encore la mise en place d'une correspondance épistolaire entre les habitants de l'amont et de l'aval,
- Installer des bornes d'identification des ruisseaux de la vallée et d'éléments patrimoniaux liés à l'eau, fournies gratuitement aux communes, pour que les habitants puissent se les approprier.

En savoir plus:

- <u>Le site internet</u> des atlas socio-culturels de Bretagne
- Le site internet de l'atlas du Léguer
- <u>Témoignage vidéo</u> d'Aurélie Besenval (Eau et rivières de Bretage) et de Samuel Jouon (Bassin versant vallée du Léguer)

Du temps long et de l'interdisciplinarité

Les démarches d'implication des acteurs doivent s'envisager au long cours. Elles peuvent produire des résultats rapidement, notamment dans le cadre de la participation du public aux projets de restauration écologique. Cependant, l'émergence d'une dynamique plus globale en faveur des milieux aquatiques nécessite d'inscrire ces démarches dans la durée.

Travailler en interdisciplinarité est utile pour toucher le plus grand nombre de personnes. Les approches écologique et hydrologique du milieu aquatique peuvent s'enrichir d'autres disciplines: paysage, archéologie, histoire, arts, etc. Faire appel aux sens, en particulier lors des visites sur le terrain, permet également aux participants de s'approprier la rivière, et de relier le territoire vécu avec le milieu aquatique.

En savoir plus:

- Conclusion vidéo d'Olivier Musard de l'OFB

Témoignage : le programme Érable

Inscrit dans la Stratégie nationale biodiversité 2030, le programme Érable (programme de mobilisation des élus par la recherche-action sur la biodiversité locale) vise à mobiliser les collectivités locales en faveur de la biodiversité.



Pour cela, le programme soutient des projets transdisciplinaires associant des acteurs de la recherche,

des élus et des artistes, et impliquant les acteurs de la vie locale, afin de produire une mise en récit de la biodiversité sur le territoire par le biais de l'art. Les candidatures doivent avoir pour objectif la mise en récit du rapport qu'entretien le territoire au(x) vivant(s) avec une vision systémique, dynamique et sensible.

La deuxième session de sélection des projets court jusqu'au 2 septembre 2024. Le programme vise 1 projet par région et par DROM. Les cours d'eau ont toute leur place dans ce programme!

En savoir plus:

- <u>Le site internet</u> du programme Érable.
- <u>Présentation vidéo</u> du programme par Hélène Colas du GIP EPAU.

Références

- AFB, 2018. <u>Inscrire le projet de territoire dans une démarche territoriale</u>. La restauration des cours d'eau recueil d'expériences sur l'hydromorphologie. 10 p.
- AFB, 2018. <u>Réaliser un diagnostic et définir un projet multi-objectifs</u>. La restauration des cours d'eau recueil d'expériences sur l'hydromorphologie. 10 p.
- CERDD, 2021. Repères sur la mise en récit(s) de vos projets de transitions. 28p.
- MNHN et MNB, Projet « Histoires de nature ». Plateforme participative.
- OFB et OiEau, 2019. <u>Une démarche construite avec les territoires : le diagnostic territorial</u> sociologique des enjeux et des acteurs. 32p.
- OFB, 2014. <u>Connaître les perceptions et les représentations : quels apports pour la gestion des milieux aquatiques ?</u> Collection Comprendre pour agir. 180p.
- OFB, 2023. <u>Amnésie environnementale et (re)connexion à la nature</u>. Journée d'échanges techniques.
- OFB. Les aires éducatives.
- OFB. Les atlas de la biodiversité communale.
- OFB. Participation : élément clé de la programmation. Centre de ressources sur les cours d'eau.
- OiEau, 2019. <u>L'intérêt de l'approche « projet de territoire intégré » pour la préservation et la restauration des milieux humides. Webconférence.</u>
- OiEau, 2022. <u>Mobilisation des acteurs locaux analyse des pratiques et recommandations</u>. Projet Life Eau & Climat. 50p.
- Onema, 2014. Comment développer un projet ambitieux de restauration d'un cours d'eau ? Retours d'expériences en Europe, un point de vue des sciences humaines et sociales. Collection Comprendre pour agir. 28p.

Auteurs: M. Fouillet (OiEau), A.P. Mettoux-Petchimoutou (OiEau)

Contributeurs : A. Besenval (Eau et rivières de Bretagne), H. Colas (GIP EPAU), L. Galland (Rivières sauvages), T. Garcia-Parrilla (Menelik), S. Grandjean (PNR de Chartreuse), S. Jouon (Bassin versant vallée du Léguer), O. Musard (OFB), J. Peress (OFB).

Replay de la webconférence
Supports de présentation

Réalisé avec le soutien financier de



